



· A LA LISIERE ·

BAR-SUR-AUBE

Réflexion et convivialité pour les nounous

Les assistantes maternelles de l'Aube se sont retrouvées, samedi 27 novembre, à l'espace Davot de Bar-sur-Aube, pour réfléchir et échanger sur leur métier. La journée avait pour thème : "La posture professionnelle de l'assistante maternelle (AM)".

Une soixantaine de dames (il n'y avait pas un homme, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'assistants maternels), avaient répondu à l'invitation d'Estelle Poirot, responsable du Relais des assistantes maternelles (RAM) de Bar-sur-Aube et d'Edmée Gaubert, responsable et formatrice en relations humaines, qui a animé la réunion. Elle a expliqué le thème de la journée : «*L'AM d'aujourd'hui a un statut complexe. Il doit tenir compte de cette triade constituée de l'AM, des parents et de l'enfant, pour lequel il doit y avoir un projet éducatif qui posera des limites et qui socialisera l'enfant. Cette journée est une occasion, pour les AM, de se rencontrer, d'échanger, de parler de leurs expériences, de leurs difficultés, de ne pas se sentir seules, de découvrir qu'elles ont toutes, les mêmes préoccupations. Et notre objectif, à nous qui encadrons cette journée, est de valoriser la profession.*»

L'exemple du RAM de Bar-sur-Aube

Marie-Noëlle Rigollot, conseillère générale, a, quant à elle, souligné l'implication des collectivités locales puisqu'elles financent en partie le RAM de Bar-sur-Aube (32 000 € par an), la CAF (Caisse d'allocations familiales), apportant le reste, soit 20 000 €. Elle a précisé aussi que «*les élus, n'ayant pas*

la compétence de gérer un RAM, ce sont les professionnels de People and Baby qui gèrent la structure.»

Les professionnelles des structures vont au devant des AM. En effet, et c'est un exemple, Estelle Poirot se rend deux fois par mois, le mardi matin, à la rencontre des nounous du secteur de Clairvaux. Florence est satisfaite de ses visites : «*elle nous donne des infos, on échange entre assistantes.*»

Florence a quatre agréments ce qui signifie qu'elle a en garde quatre jeunes enfants. Ils ont entre 6 mois et 2 ans et demi. «*Je ne les ai pas tous en même temps, cela dépend de l'emploi du temps de leurs parents.*» L'agrément est donné par les services de la PMI (Protection maternelle infantile), et dépend des conditions d'accueil.

Le nombre d'enfants maximum qu'une AM peut avoir en garde est de quatre, le quatrième étant un "périscolaire" c'est-à-dire un enfant qui a commencé sa scolarité en maternelle et que l'AM va chercher à l'école, le soir, par exemple.

Une journée à la fois instructive et conviviale, puisque toutes ces dames avaient apporté de bons petits plats pour le repas de midi. Assistantes maternelles et fins cordons bleus. Ce sont les enfants qui doivent être contents.